

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Mai 2022

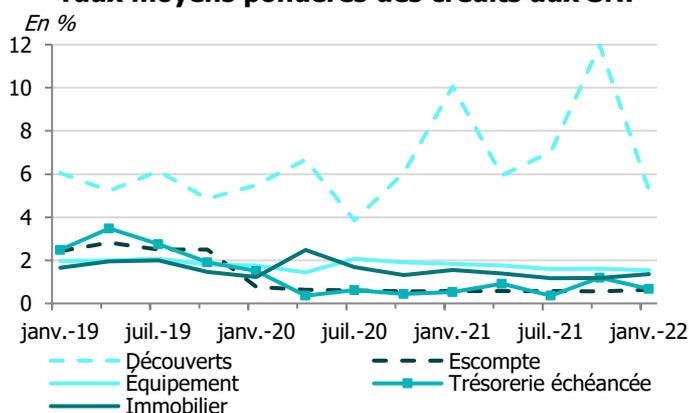
# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN MARTINIQUE

## 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2022 : REPLI DES TAUX A L'EXCEPTION DE L'IMMOBILIER

- Le taux moyen des **découverts** repart à la baisse en début d'année 2022 et s'établit à 5,27 % (-670 pdb sur le trimestre). Ce repli conséquent s'explique principalement par deux découverts de montants élevés accordés à des taux atypiques (particulièrement élevés au trimestre précédent, et à l'inverse très bas ce trimestre). En excluant ces deux découverts, la baisse du taux moyen est significative (-179 pdb) et fait plus qu'effacer la hausse du trimestre précédent. Le taux moyen repasse ainsi sous celui de la Guadeloupe et de la Guyane.
- De même, le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** diminue à 0,68 % (-52 pdb), après la hausse observée en fin d'année 2021. Depuis le début de la crise sanitaire, ce taux s'inscrit en deçà du niveau observé en France entière, témoignant de l'impact proportionnellement plus marqué en Martinique du recours aux prêts garantis par l'Etat (PGE).
- À 1,54 %, le taux moyen des **crédits à l'équipement** affiche un retrait plus modéré (-7 pdb). La durée moyenne de financement s'allonge à 15 ans (contre 13 ans au trimestre précédent).
- Seul le taux moyen des **crédits immobiliers** s'inscrit en hausse ce trimestre. Il s'établit ainsi à 1,36 %, soit une hausse de 18 pdb, plus élevée qu'en France entière (+ 6 pdb). Les conditions de financement demeurent stables, avec notamment une durée moyenne autour de 19 ans.

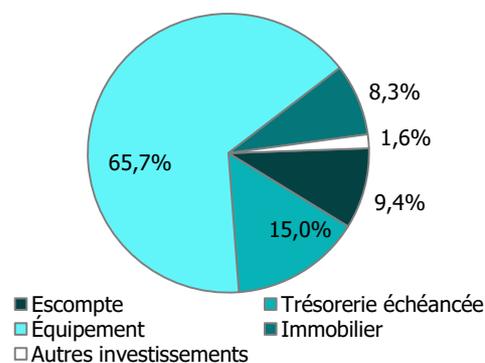
## Caractéristiques des nouveaux crédits en Martinique

### Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : IEDOM

### Répartition des flux de nouveaux crédits



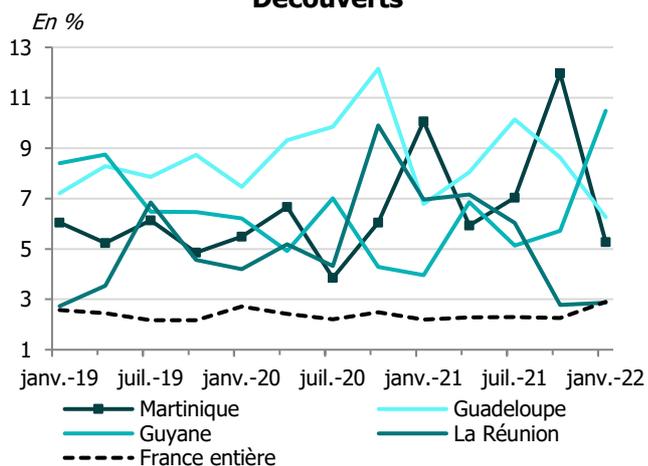
Source : IEDOM

## Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyens pondérés au T1 2022 (%)		Taux moyens pondérés au T4 2021 (%)		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière	Martinique	France entière
Découverts	5,27	2,90	11,97	2,26	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	0,68	1,43	1,20	1,48	15	28	71	45	0,55	1,73
Équipement	1,54	1,14	1,61	1,13	175	120	100	83	1,85	1,00
Immobilier	1,36*	1,22	1,18*	1,16	233*	187	100*	86	-	-

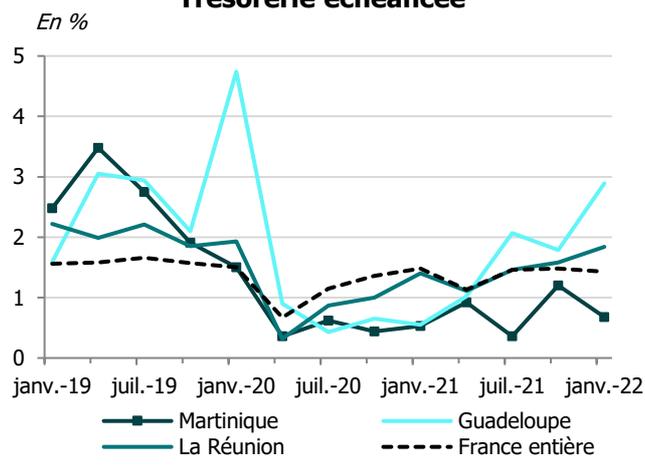
\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 0 et 20)

### Découverts



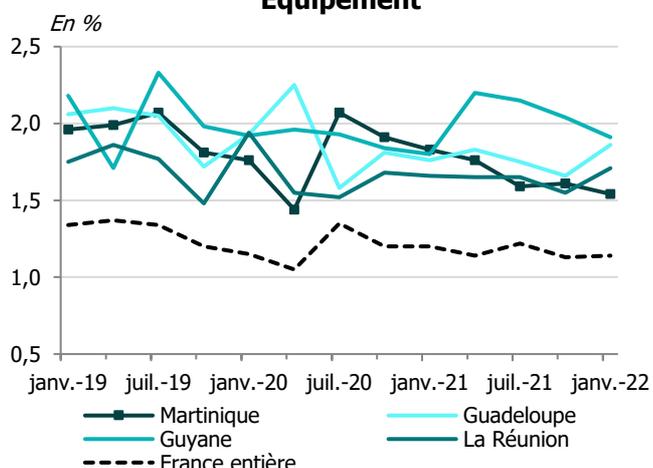
Sources : IEDOM, Banque de France

### Trésorerie échéancée



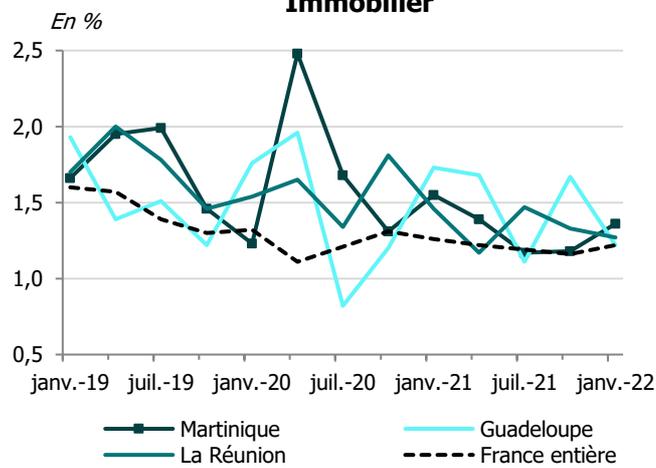
Sources : IEDOM, Banque de France

### Équipement



Sources : IEDOM, Banque de France

### Immobilier



Sources : IEDOM, Banque de France

## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Martinique, elle se base sur environ 1 100 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou, dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, qu'ils concernent les catégories prises dans leur ensemble ou l'une des tranches de montant, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.